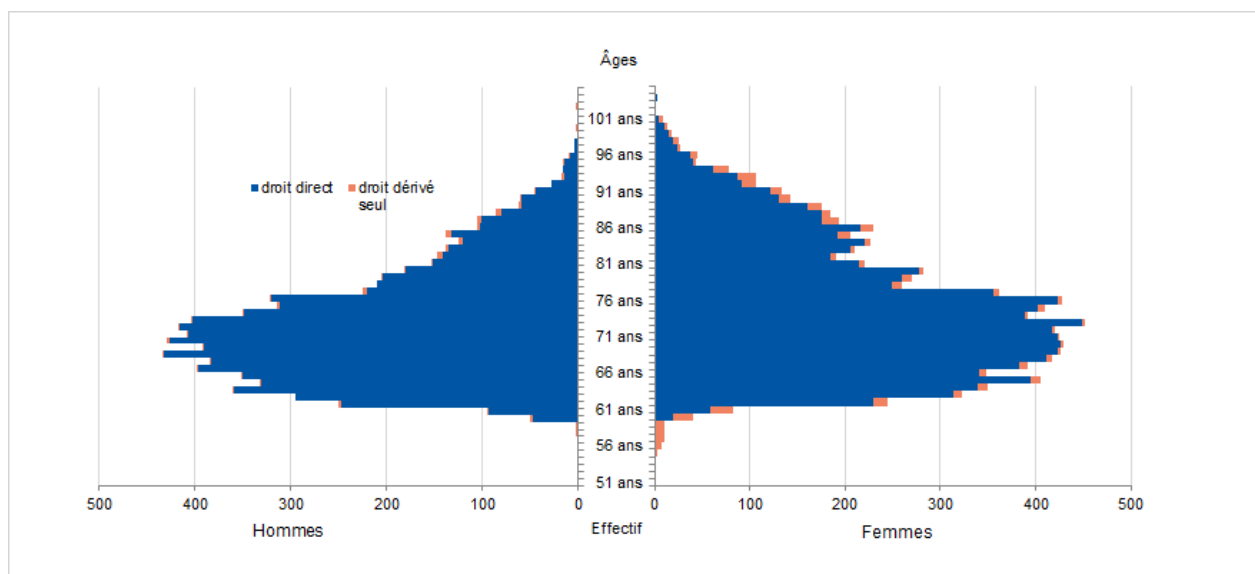


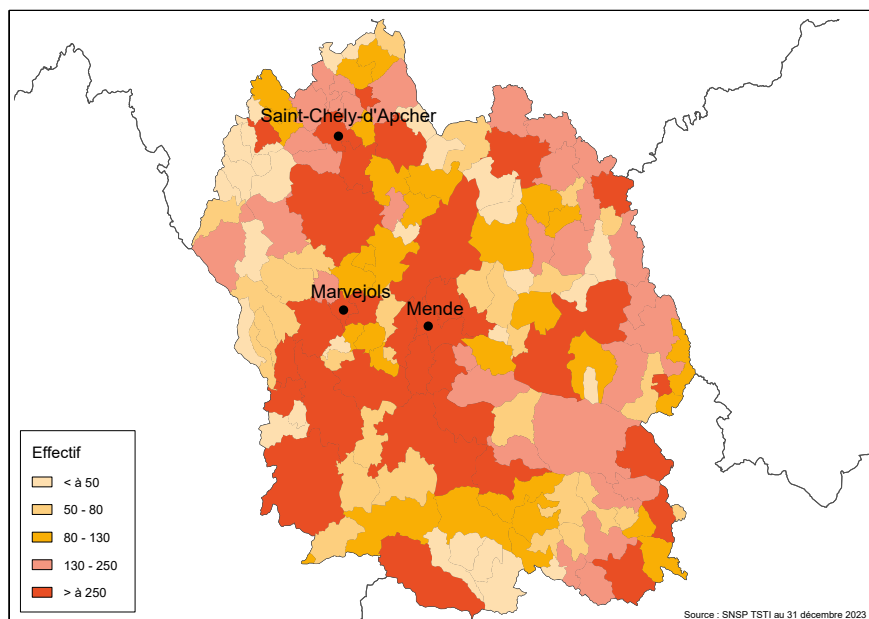
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	437	598	1 035
Droits directs (retraites personnelles)	382	404	786
Droits dérivés (retraites de réversion)	55	194	249
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	38	29	67
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	81	31	112
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,4 ans	63,5 ans	63,5 ans
Droits dérivés	77,0 ans	75,1 ans	75,6 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	8 095	9 791	17 886
Retraités percevant un droit direct seul	7 677	7 272	14 949
Retraités percevant un droit dérivé seul	93	412	505
Retraités percevant les deux à la fois	325	2 107	2 432
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	4,3%	3,5%	3,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 657	593	2 250
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,5 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	778 €	669 €	718 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	30,0%	49,7%	40,6%

## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Mende</b>			
Nombre total de retraités	1 050	1 382	2 432
Retraités percevant un droit direct seul	1 013	1 056	2 069
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	43	45
Retraités percevant les deux à la fois	35	283	318
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,0%	3,3%	3,6%
<b>Marvejols</b>			
Nombre total de retraités	541	796	1 337
Retraités percevant un droit direct seul	511	580	1 091
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	31	34
Retraités percevant les deux à la fois	27	185	212
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,7%	4,6%	5,1%
<b>Saint-Chély-d'Apcher</b>			
Nombre total de retraités	471	617	1 088
Retraités percevant un droit direct seul	450	435	885
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	31	32
Retraités percevant les deux à la fois	20	151	171
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,9%	3,4%	2,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TST1, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)